

[Text]

3. Making available grants and contributions to assist universities, industry associations and other non-profit organizations in establishing centres that provide research and development, and other technical services to industry;
4. Conducting R&D in government establishments and making the results available to industry;
5. Contracting-out to industry to meet government requirements for R&D and technological innovation;
6. Providing scientific and technical information to industry.

Income Tax Incentives

The income tax incentives for research and development were seen by many witnesses, both governmental and non-governmental, as a primary instrument of support for technological innovation. Several witnesses preferred them to grants and contributions because they cost less to administer and are not discretionary, applying to all firms in every industry sector, which are free to make their own decisions.

Mr. Johnston informed the Committee that even before the recent amendments to the Income Tax Act to enhance the R&D investment environment, "Canada's tax incentives have been among the world's richest". (1-32-11:6) While acknowledging that Canadian tax incentives for R&D are more generous than those in most other countries, the representatives of the CMA told the Committee that:

Our research indicates that present support for industrial technology development in Canada is not competitive with that available in other countries. Combined tax and non-tax support covers only 19 per cent of industrial R&D expenses in Canada, compared to 38 per cent in the United States and on a scale between 25 and 34 per cent in Germany, France and the United Kingdom. (2-32-3:9)

For this reason they said, "CMA continues to press the government to increase its support for industrial R&D. In particular, we believe that the R&D tax credit should be increased from 20 to 40 per cent to compensate partially for the relatively low levels of support offered by the Canadian government." (2-32-3:10)

The Committee notes that in all of the other countries cited by the CMA, the proportion of gross expenditures on R&D spent on defence is much higher than in Canada, and probably accounts for a substantial percentage of industrial R&D supported by government through contracts and other non-tax measures in these countries. This being the case and **bearing in mind the relatively generous tax incentives now available, the Committee is hesitant to recommend a further increase in the level of tax incentives for R&D.** It notes, in this regard, that the Minister of Finance, in his April, 1983 paper on *Research and Development Tax Policies*, pointed out that excessively generous tax incentives for R&D could actually be counterproductive. He wrote as follows:

[Traduction]

3. Il accorde des subventions et des contributions pour aider les universités, les associations industrielles et les autres organismes sans but lucratif à ouvrir des centres qui offrent à l'industrie des services de recherche et de développement et d'autres formes d'aide technique.
4. Il effectue des travaux de R-D dans ses propres laboratoires et en communique les résultats à l'industrie.
5. Il passe des contrats avec l'industrie pour des projets visant à répondre aux besoins du gouvernement en matière de R-D et d'innovation technologique.
6. Il fournit à l'industrie des informations scientifiques et techniques.

Stimulants fiscaux

De nombreux témoins, des secteurs public et privé, ont été d'avis que les stimulants fiscaux sont l'un des principaux instruments d'appui à l'innovation technologique. Plusieurs témoins ont dit les préférer aux subventions et aux contributions parce qu'ils sont moins coûteux à administrer, moins discrectionnaires et sont accessibles à toutes les sociétés de tous les secteurs industriels qui sont alors libres de prendre leurs propres décisions.

M. Johnston a signalé au Comité que, même avant les récentes modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu visant à améliorer les conditions des investissements en R-D, «les stimulants fiscaux du Canada à ce titre, ont toujours été parmi les plus généreux au monde» (1-32-11:6). Tout en acquiesçant à cela, les représentants de l'AMC ont déclaré au Comité ce qui suit:

«Nos recherches révèlent que l'aide accordée actuellement au Canada pour l'expansion technologique industrielle n'est pas comparable à celle qu'offrent d'autres pays. Les encouragements fiscaux et autres ne compensent que 19 p. 100 des dépenses au chapitre de la R-D au Canada, comparativement à 38 p. 100 aux États-Unis et à des taux qui varient entre 25 et 34 p. 100 en Allemagne, en France et au Royaume-Uni» (2-32-3:9).

Pour cette raison, ont-ils ajouté, «l'AMC continue d'encourager le gouvernement à accroître l'aide qu'il accorde à la R-D. Plus particulièrement, notre association est d'avis que les dégrèvements fiscaux au titre de la R-D devraient passer de 20 à 40 p. 100 pour compenser, en partie, l'aide relativement faible qu'offre le gouvernement canadien» (2-32-3:10)

Le Comité note que dans tous les autres pays cités par l'AMC, la proportion des dépenses brutes consacrée à la R-D en matière de défense est beaucoup plus élevée qu'au Canada, ce qui explique probablement le pourcentage appréciable de projets de R-D qu'appuient les gouvernements de ces pays par l'octroi de contrats ou d'autres mesures non fiscales. Cela étant, et **compte tenu des stimulants fiscaux relativement généreux actuellement disponibles, le Comité hésite à recommander une nouvelle hausse des stimulants fiscaux accordés au titre de la R-D.** Il signale à cet égard que le ministre des Finances a soutenu, dans son document intitulé *La politique fiscale en matière de recherche et de développement* publié en avril 1983, que des stimulants fiscaux trop généreux à la R-D pourraient, en réalité, être désavantageux. Il a écrit ce qui suit: